

AIDINFOS



Bulletin d'information et d'analyse de données statistiques sur l'aide en RDC Numéro 2/2017

[PAGE D'ACCUEIL](#) [À PROPOS DE LA PGAI](#) [RAPPORTS STANDARDS](#) [DOCUMENTS PUBLICS](#) [CARTOGRAPHIE](#) [PROJETS](#) [TABLEAUX DE BORD](#)

BIENVENUE AU PORTAIL PUBLIC DE LA PLATEFORME DE GESTION DE L'AIDE ET DES INVESTISSEMENTS, OUTIL BASE SUR LA TECHNOLOGIE WEB

ELLE SERT A GERER, PLANIFIER, PROGRAMMER, SUIVRE ET EVALUER LES DONNEES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN RDC

Total des engagements
46 459, 98 Millions USD

Total des décaissements
25 988, 17 Millions USD

Total des projets enregistrés
dans la PGAI
9399

A PROPOS DE AIDINFOS

Le Bulletin d'information de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI) a vocation d'informer et d'analyser les informations relatives aux appuis reçus des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre des projets et programmes initiés par la RDC. Il est destiné au gouvernement, aux partenaires au développement et à tous les autres acteurs nationaux.

Ce bulletin de parution périodique ne se substitue nullement au rapport national sur l'aide que le Ministère du Plan devra publier régulièrement. Le premier rapport en cours de finalisation sera pluri-annuel. Dans cette perspective, le deuxième bulletin d'information sur l'aide comporte également les données couvrant la période allant de 2011 à 2015 et des décaissements partiels de 2016.

CE DEUXIÈME NUMÉRO SPECIAL

Apporte les innovations ci-après :

- Lancement du processus de géolocalisation (SIG) de toutes les activités enregistrées dans la banque des données ;
- Acquis, les défis à relever ainsi que les perspectives pour une meilleure coordination de l'Aide ;
- Analyse détaillée des secteurs bénéficiant de plus de financement ;
- Avis du public par rapport à l'outil PGAI ;
- Actualités de la PGAI.

SOMMAIRE

Propos du Ministre du Plan.....	2
PGAI:source officielle des flux d'aide.....	4
Analyse des données.....	6
Intégration de l'Aide du Budget.....	15
Géolocalisation.....	16
A propos de la PGAI.....	18
Actualités de la PGAI.....	22
Aidinfos Opinion.....	23

Propos du Ministre d'Etat, Ministre du Plan



Ministre d'Etat, Ministre du Plan Jean Lucien BUSA TONGBA

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) ont servi de cadre commun pour l'action et la coopération au niveau mondial depuis qu'ils ont été adoptés en 2000. Leur échéance est arrivée à terme à un moment où le développement mondial se trouve à un tournant décisif. Ainsi, un nouvel agenda post 2015 a été défini par les acteurs de développement dans le monde grâce à des consultations organisées dans plus de 70 pays pilotes à travers le monde. A ce jour, cet agenda a été consigné dans les Objectifs de Développement Durable dont la date butoir est fixée à l'horizon 2030.

Il convient de mentionner que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a contribué activement à l'élaboration de ce nouveau cadre de développement international, Objectifs de Développement Durables « ODD » appelé à succéder aux OMDs.

A ce jour, le paysage de la coopération internationale est marqué par des changements importants, porteurs d'espoir face à des grands défis d'envergure planétaire: plusieurs régions du monde sont encore maintenues dans une situation de fragilité à cause de la permanence des crises et conflits armés ; la faiblesse et l'irrégularité

de la croissance économique inclusive au niveau mondial sont la cause de la persistance des inégalités et de l'extrême pauvreté qui touche des centaines de millions de personnes dans le monde ; les menaces qui pèsent sur nos écosystèmes sont autant de préoccupations urgentes qui rappellent la nécessité d'une gestion responsable capable d'atténuer les effets dus aux changements climatiques.

Dans le souci de répondre aux engagements internationaux auxquels la République Démocratique Congo (RDC) a souscrits depuis le forum d'Accra en passant par la Déclaration de Paris jusqu'au Partenariat Mondial pour la coopération et le développement ainsi que le New Deal pour l'engagement international, un effort sur la traçabilité de l'aide est indispensable. Ainsi, la maîtrise des données sur les appuis des Partenaires au développement permet d'évaluer le niveau de performance et de l'efficacité de l'aide au développement. Par ailleurs, l'exercice d'élaboration du présent bulletin permettra de mesurer le volume d'intervention de chaque bailleur aussi bien en décaissement qu'en utilisation pour une meilleure prise en compte dans le processus de planification.

L'environnement de l'Aide Publique au Développement (APD) présente aussi des traits inédits : de nouveaux acteurs entrent en lice à côté des bailleurs de fonds traditionnels et leurs modes d'interventions connaissent une profonde évolution. L'importance relative de l'aide comme source de financement du développement diminue au profit des flux financiers privés, provenant des contributions d'organisations philanthropiques et des économies émergentes, et d'une approche intégrée encourageant le recours aux mécanismes de financement innovants.

Par ailleurs, le rôle de la PGAI est reconnu comme primordial pour promouvoir un développement durable et efficace en matière

de flux d'aide en RDC. C'est pour cette raison que les points focaux de bailleurs et les Agences d'Exécution sont invités à accroître leurs capacités de fournir les informations sur les ressources extérieures. Désormais, il faudra davantage impliquer les acteurs non étatiques dans le processus de fourniture des données, de mise en œuvre et du suivi des projets /programmes financés par les PTFs.

C'est à l'aune de ces défis que sera jugée la pertinence du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) de la RDC en cours de finalisation. Le pays est engagé à mettre en œuvre la vision de développement passant par le statut d'un pays à revenu inter-

médiaire en 2021 et émergent à l'horizon 2030 et ce, conformément aux orientations du Chef de l'Etat.

C'est avec un réel plaisir que je vous présente le deuxième numéro du Bulletin d'informations « Aidinfos 2 » de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements.

Cette nouvelle édition est cofinancée par le Gouvernement congolais et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Qu'ils trouvent ici l'expression de mes vifs remerciements.

Présentation de l'équipe de rédaction.

Coordination de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI)

Editeur responsable et Directeur de Publication

Jean-Lucien BUSSA TONGBA

Directeurs de rédaction

Théo KANENE MUKWANGA

LIBENGÉ LIBER MUKOMESA

Directeur Technique

Fidèle MOKUTE MOPOLO

Rédacteur en Chef

Jules MATUNGULU NGOLA

Equipe technique de rédaction

Dorothée Kankolongo

Germain KISUBA BAROBA

Fabienne BANGAKYA OMBIANE

Alain MATINDO GALA

Arnold NTANTU NDALA

Yves BOKELI IMBONGO

Sysette BALANDA SUNDA

Sophie BIDIKI

Guy NIAMBULU

Jerry BANZA KIBI

Popol LIANZA ISA ZANGA

Papy MABELA BOBO

Léon BOMPONGO

Patrick MUAMBA

Andy BASEMBE LOMBO

Patricia MBOYA KONDRO

Marie-immaculée NGIZO

Trésor BAKATUBALA NGALAMULUME

Chef d'édition

Théo KANENE MUKWANGA

I. PGAI : Source officielle des flux d'aide en RDC

Dans le contexte de l'Agenda mondial sur l'Efficacité et la Transparence de l'Aide, un certain nombre d'outils ont été développés et mis à la disposition des pays bénéficiaires en vue de leur permettre de gérer efficacement les informations sur les ressources de la coopération consacrées au développement et prendre de décisions éclairées en matière d'investissements publics.

La PGAI a été mise en place grâce à un appui du Gouvernement et ses partenaires au développement. Elle est la principale structure du Gouvernement chargée de collecter et d'analyser les informations sur les ressources extérieures fournies par les Partenaires Techniques et Financiers, et est considérée à ce titre comme guichet unique.

La Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) ou Aid Management Platform (AMP) est une application en ligne, accessible à distance via Internet ou Intranet, qui se présente sous forme d'un Progiciel ayant plusieurs fonctionnalités. C'est une « Solution logicielle » fournie par Development Gateway (DG) qui permet une gestion et un suivi efficaces de l'aide à travers des tableaux interactifs et des outils de cartographie.

En République Démocratique du Congo, la particularité de cet outil réside dans le contenu de son système d'informations. En effet, depuis sa mise en place en janvier 2008 et son lancement officiel en 2009, la PGAI sert de « Guichet central » pour l'enregistrement des :

- les appuis financés sur ressources extérieures ;
- les projets d'investissement public financés par les ressources internes et les projets/intentions d'investissement du secteur privé soumis au Code des investissements et agréés par l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, ANAPI en sigle

La PGAI est peuplée par les données de l'aide couvrant une longue période allant de 1999 à ce jour, y compris quelques données prospectives, accessibles à travers le site : www.pgai.cd

L'objectif de l'ouverture de la PGAI, aux Partenaires Techniques et Financiers, est de pouvoir leur permettre de transmettre directement en ligne et en temps réel les données susceptibles d'alimenter les travaux relatifs à l'analyse sur l'efficacité de l'aide, à la préparation des budgets national et provincial ainsi que d'élaboration des stratégies nationales de développement.

Les points focaux désignés et formés par le staff technique de la PGAI, sont chargés de mettre à jour leurs portefeuilles de projets dans la banque de données.

Il est important cependant de souligner que le défi en matière de formation et mise à niveau des cadres et agents de l'administration centrale et provinciale reste encore énorme, car plusieurs institutions nationales et agences de coopération au développement ne se sont pas encore appropriées de cet outil moderne de gestion.



Salle de Formation de la Plateforme de Gestion de l'aide et des Investissements

Ce qui reste un défi à relever car, les opérations de mise à jour de données en ligne impliquent que les différents pourvoyeurs en information sur l'aide soient suffisamment formés et sensibilisés.

Par ailleurs, cette ouverture répond également au besoin de faciliter l'accès à un large public aux informations clés sur les projets financés par les différents partenaires au développement de la RDC de manière à permettre aux citoyens d'être en mesure d'évaluer l'impact des financements sur terrain.

Cette approche permet d'accroître la transparence des flux d'aide extérieure et la redevabilité pour des meilleurs résultats de développement conformément à l'accord de Partenariat de Busan conclu en 2011.

« L'obtention de résultats nécessite une redevabilité vis-à-vis de toutes les parties prenantes au développement, et des pratiques transparentes constituent la base d'une redevabilité accrue ».

I.1. Résultats des campagnes de collecte des données 2011-2015

Les campagnes de collecte des données organisées par l'équipe de la PGAI dans les années 2009-2010 avaient souffert de l'absence d'un cadre institutionnel définissant clairement le circuit de l'aide, en vue d'une meilleure responsabilisation des parties prenantes. Contrairement à celles organisées de 2011 à 2015, qui ont bénéficié de quelques actions et initiatives prises par le Gouvernement dans le but de renforcer les mécanismes de collecte des données sur l'aide et faciliter son intégration dans le budget national.

Parmi les actions et mesures menées dans ce cadre, nous pouvons citer :

- Plusieurs notes du Ministre du Plan adressées au Comité Exécutif du Groupe de Coordination des Bailleurs afin de fournir les données de leurs interven-

tions pour l'exercice 2011-2012 ; 2013-2015 en vue de produire une nouvelle cartographie de l'aide en RDC.

- Les différentes correspondances du Premier Ministre à l'attention des Chefs de file des Partenaires Techniques et Financiers pour l'actualisation de leurs portefeuilles des projets et celle du Ministre en charge du Budget concernant la collecte des données relatives aux décaissements effectifs 2014-2015 et aux prévisions 2016 et 2017.

En dépit de tous ces efforts, auxquels il faut ajouter les missions de terrain effectuées par l'équipe de la PGAI auprès des agences de coopération et les incessants mails qu'elle n'a cessée d'adresser aux points focaux des donateurs afin de les inviter à actualiser leurs interventions en RDC.

Les résultats des campagnes de collecte des données menées entre 2011 et 2015 ont établi que « **les informations sur l'aide ne sont toujours pas captées de manière régulière, complète et prévisible** ».

II. Analyses de l'aide

II.1. Evolution de l'Aide Publique au Développement en RDC

L'Aide Publique au Développement (APD) constitue l'une des principales sources extérieures de financement du développement de la République Démocratique du Congo comme dans tous les pays en développement et post conflit. Toutefois, son niveau varie considérablement d'une année à une autre. En effet, le volume de l'APD dont le pays a bénéficié au cours de ces cinq dernières années a évolué en dents de scie, comme le montre le graphique n° 1.

Graphique n° 1 : Evolution de l'aide 2011 à 2015 en milliard de Usd



L'évolution de l'aide fournie à la RDC dans le cadre de coopération bilatérale et multilatérale au cours des années sous études est de 9 656 639 112,87USD, soit, une moyenne annuelle de 1 931 327 822,57USD. Entre 2011-2013, les apports des partenaires au développement ont fait un bond de près de 62%. Cela se justifie par le fait que la RDC avait atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE qui a permis l'annulation d'environ 10 milliards de sa dette totale estimée à 13,1 milliards de dollars. En revanche, la tendance baissière observée entre 2014 et 2015 (38%) est consécutive à la crise économique internationale qui a plongé un nombre croissant de pays développés dans une grande récession.

Les difficultés économiques auxquelles les pays développés ont été confrontés, ont également affecté les pays en développement d'une part, à travers l'affaiblissement de leurs exportations et la volatilité accrue des flux de capitaux et des prix des matières premières, d'autre part, le fléchissement, sous l'effet de la récession, de l'aide consentie aux pays pauvres. Par conséquent, une meilleure mobilisation des ressources intérieures reste indispensable dans un pays fragile, comme la RDC, qui doit faire face à de nombreux défis de développement.

Dans l'ensemble, la tendance est encourageante et exprime bien la mobilisation de la communauté des bailleurs pour apporter leur soutien à la population congolaise, en plus, au Gouvernement afin de les aider à asseoir une situation économique et politique plus stable et durable pour un pays qui se veut émergent à l'horizon 2030.

II.2. Type de l'aide fournie en RDC

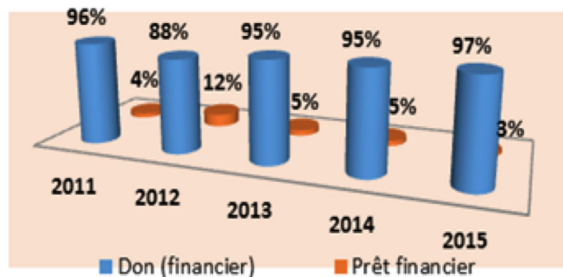
Les modalités d'allocation de l'aide fournie en RDC sont essentiellement les dons et les prêts projets/programmes par le fait que les fonds d'aide au développement sont utilisés pour des projets spécifiques ; mis en œuvre avec des procédures propres aux donateurs qui en gardent le contrôle du financement.

De même, l'aide-projet, particulièrement en rapport avec les dons qui se traduisent aussi en termes d'appui institutionnel et d'assistance technique offerte à un pays ou à une structure nationale. Ainsi, à la différence de l'aide programme, ce dernier permet généralement de s'aligner aux stratégies nationales, correspondant à des objectifs de développement moyen et long terme et d'utiliser les systèmes nationaux.

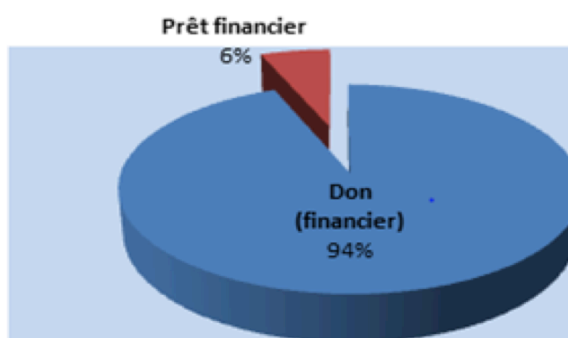
Au regard des données renseignées par la PGAI, il y a lieu de confirmer que le type d'assistance de financement n'a pas du tout

changé par rapport à 2009 et 2010. Bien évidemment, les ressources d'aide extérieure allouées en RDC ont été couvertes à 100% des montants totaux versés sous forme des Dons projets (94%) et de Prêts Financiers (6%), entre 2011-2015.

Graphique n°2 : Nature de l'aide de 2011-2015



Graphique n°3 : Nature de l'aide durant cinq années



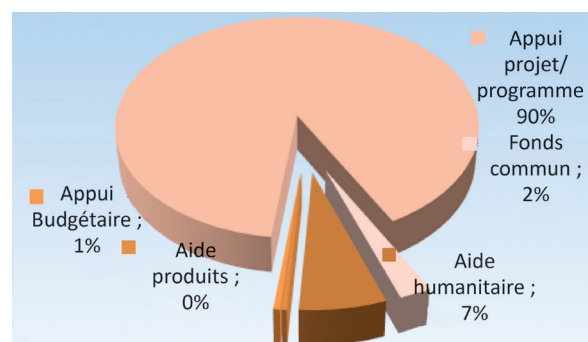
Le pétilllement des 94% se présente comme suit : 99% de don financier et 1% de don en termes de bourse d'études, produit et missions d'expertises, respectivement 9 008 399 533,48 USD, 18 685 220,13 USD, 44 315 565,81USD et 1 293 360,02 USD.

II.3. Répartition de l'aide par instrument de financement

L'instrument de financement détermine la destination finale de l'aide fournie. En RDC, les appuis des PTF sont essentiellement destinés aux projets/programmes, aides humanitaires, appui budgétaire, fonds commun, allègement de la dette, balance de paiement, etc.

La principale des ressources mobilisées a été consacrée au financement direct des projets/programmes à concurrence de (90%) contre (7%) sous forme d'aide humanitaire, tandis que l'appui budgétaire et le fonds commun ont respectivement reçu 1% et 2% de l'enveloppe totale.

Graphique n°4 : Répartition de l'aide par instrument de financement

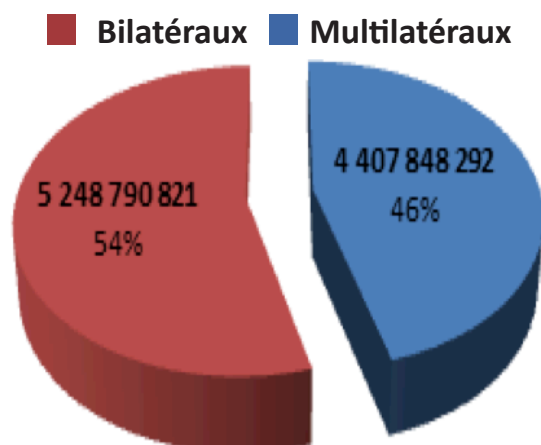


II.4. Etat global des interventions des bailleurs de fonds de 2011-2015

Dans le cadre de la mobilisation et l'enregistrement de l'Aide Publique au Développement, les informations que contient plateforme PGAI évoluent au fur à mesure que les bailleurs de fonds actualisent leurs porte-feuille des projets et programmes. Mais également, la contribution de la Cellule de Suivi des Projets et Programmes (CSPP) du Ministère des Finances.

Pour les cinq années sous études, sur une vingtaine de donateurs ou plus qui ont été enregistrés, la PGAI n'a recensé que quinze (15) pays et neuf (9) Agences ou institutions comme étant actifs.

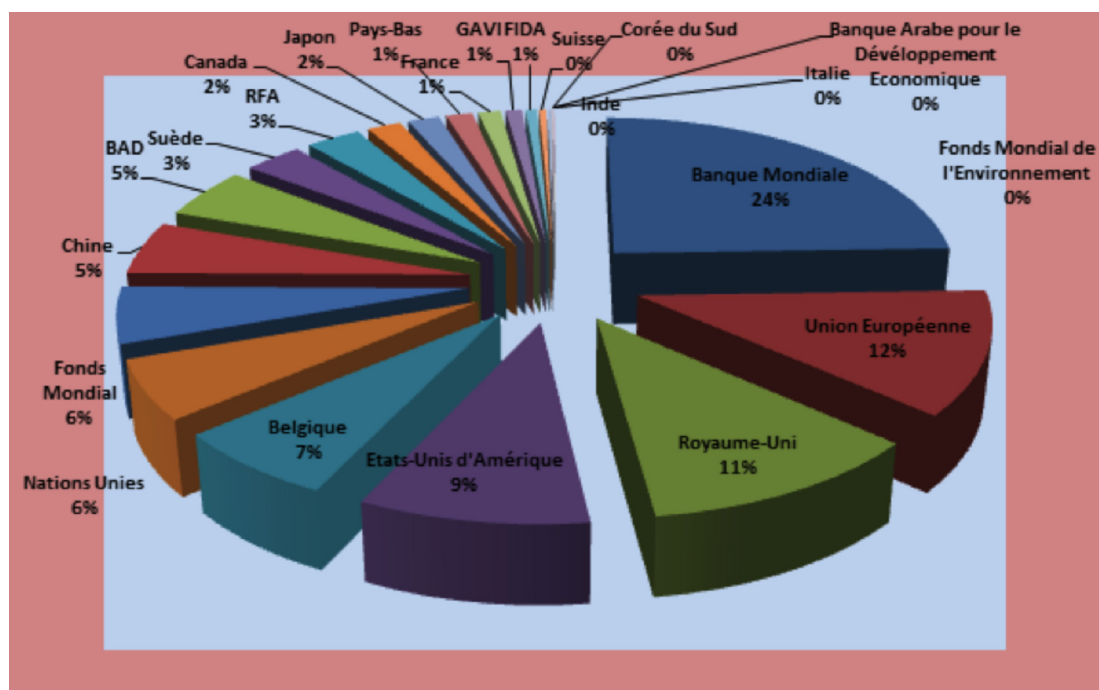
Graphique n°5 : Répartition de l'aide par catégorie de bailleur



De 2011 à 2015, le volume d'aide mobilisé en RDC a atteint environ 9 656 639 113USD, soit une moyenne annuelle de 1 931 327 822,6USD. Si on regroupe ce montant par catégorie de bailleurs, on note que l'essentiel de financement provient de la coopération multilatérale, soit 54% contre 46% pour la coopération bilatérale. Ainsi, comme l'indique le graphique n° 5, l'aide apportée par les partenaires multilatéraux au cours de cette période couvre dans l'ensemble un financement de près de 5.248.790.821 USD et celle des partenaires bilatéraux 4.407.848.292 USD sur le montant total.

Par rapport au montant global de décaissements, les interventions par donateurs sont mieux reflétées dans le graphique n° 6.

Graphique n°6 : Répartition de l'aide par donateur 2011-2015



L'analyse des contributions de chaque donateur permet de noter que les financements octroyés par la Banque Mondiale représentent 24% du montant total des décaissements des bailleurs de fonds enregistrés entre 2011 et 2015. Ce qui place cette institution en première place des donateurs opérant en RDC suivi de l'Union Européenne (12%) et du Royaume- Uni (11%), les États-

Unis d'Amérique, la Belgique, le Fonds Mondial et les Nations-Unies couvrent respectivement 9%, 7%, 6% et 6% de l'ensemble de l'aide.

Après ces partenaires, viennent la Chine, la BAD, la Suède, l'Allemagne, le Canada et le Japon avec un décaissement évalué à 20%, pour un montant total de 1 441 447

565USD. Le dernier groupe de bailleurs de fonds est constitué des partenaires ci-après : Pays-Bas, France, GAVI, FIDA, Suisse, Inde, Corée du Sud, Banque Arabe pour le Développement, Fonds Mondial de l'Environnement, et Afrique du Sud dont les

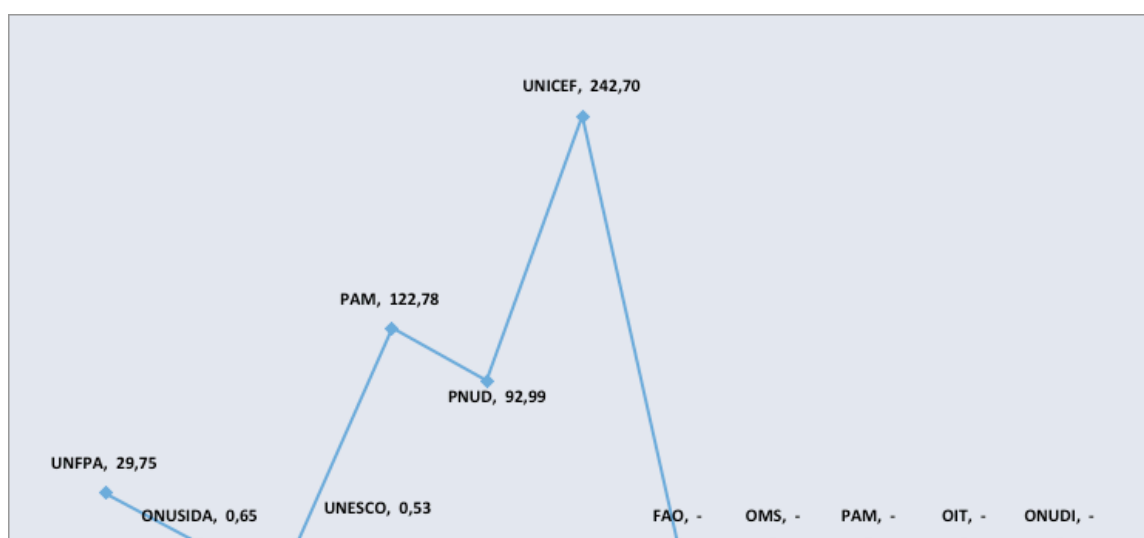
apports financiers ne couvrent que 5% du montant total. La part des Agences du Système des Nations-Unies n'a pas évolué depuis 2009, soit 1%. Par contre, pour les cinq dernières années, celle-ci a atteint 6% voir graphique n° 6.

II.5. Aide fournie par les Agences du Système des Nations Unies

Le scintillement des Agences du Système des Nations-Unies renseigne que sur 100% d'apports d'aide, l'UNICEF apporte la moitié, soit 50%, suivi du Programme Alimentaire Mondial (PAM) avec un apport de 25%. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 19%, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 6% et le Programme des Nations Unies sur

le VIH/SIDA (ONUSIDA), l'Organisation des Nations Unies pour la Science et l'Education (UNESCO), pris ensemble 0%. Il sied de noter que l'UNICEF/Ressources Régulières (RR), la FAO, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Internationale de Travail (OIT) etc., n'ont pas fourni à la PGAI leurs données de 2011 à 2015.

Graphique n° 7 : Répartition de l'aide par Agences des systèmes des Nations Unies en millier de dollars US



Le Top quinze (15) des principaux bailleurs opérant en RDC de 2011-2015

Sur les vingt-quatre (24) bailleurs recensés à la PGAI (voir tableau 1), les quinze (15) principaux fournisseurs de l'aide publique au développement en République Démocratique du Congo totalisent 98% de l'aide soit 9 441 860 572 USD sur le montant total de 9

656 639 112 USD. Les neufs (9) autres partenaires au développement (GAVI, FIDA, l'Inde, la Corée du Sud, l'Italie, la Banque Arabe pour le Développement, le Fonds Mondial de l'Environnement, la Suisse et l'Afrique du Sud).

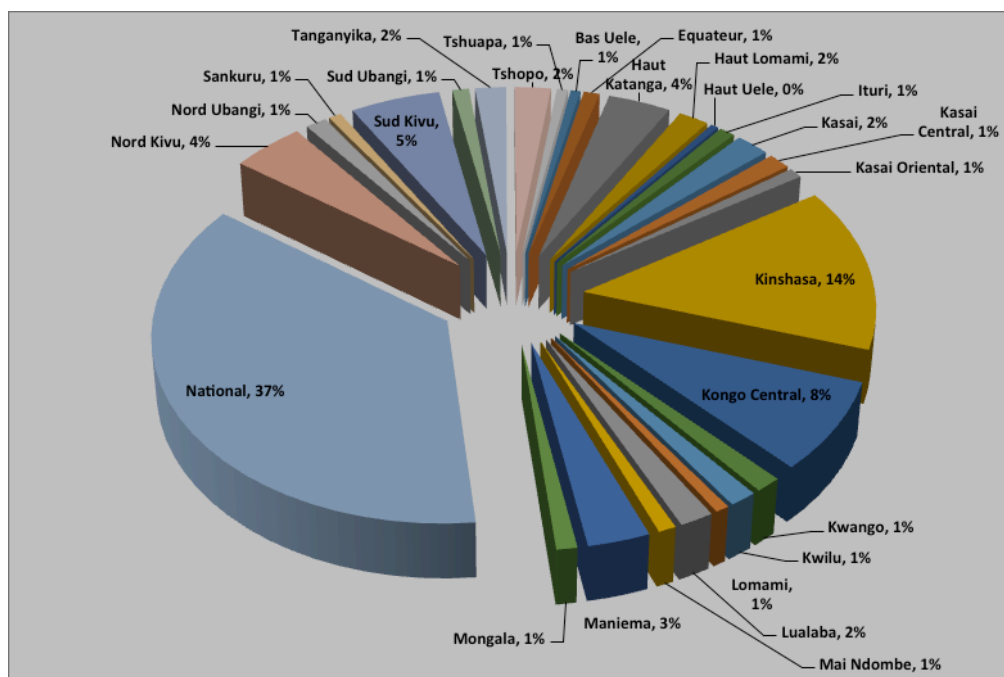
Tableau n° 1 : Les principaux bailleurs

N°	BAILLEURS	Taux de décaissement
1	Banque Mondiale	24%
2	Union Européenne	12%
3	Royaume-Uni	11%
4	Etats Unis d'Amérique	9%
5	Belgique	7%
6	Nations Unies	6%
7	Fonds Mondial	6%
8	Chine	5%
9	Banque Africaine des Développement	5%
10	Allemagne	3%
11	Suède	3%
12	Canada	2%
13	Japon	2%
14	Pays-Bas	1%
15	France	1%
16	GAVI	1%
17	Fond International pour le Développement Agricole	1%
18	Suisse	0%
19	Inde	0%
20	Corée du Sud	0%
21	Italie	0%
22	Banque Arabe pour le Développement Economique	0%
23	Fonds Mondial de l'Environnement	0%
24	Afrique du Sud	0%

II.6. Etat des décaissements par localisation

La répartition spatiale de l'aide extérieure est d'une importance capitale dans la mesure où elle permet de mieux connaître les zones géographiques préférentielles des Partenaires Techniques et Financiers, d'identifier les provinces orphelines et de mesurer les résultats de développement des provinces.

Graphique n°8 : Répartition de décaissement par province



Le graphique ci-dessus indique les proportions des allocations de l'aide fournie par province en RDC durant la période considérée.

L'analyse des affectations géographiques de l'Aide Publique au Développement mobilisée par province de 2011 à 2015 révèle que 37% des ressources extérieures ont servi à financer les projets et programmes d'intérêt « National ». Ils sont dits nationaux du fait qu'ils sont exécutés sur toute l'étendue du pays et ont un impact national.

Malgré le démembrement de certaines provinces, la description de ce graphique renseigne que l'Ouest du pays a bénéficié d'importants flux d'aide représentant 27% du financement total contre 20 % pour l'Est.

A la lumière de ce qui précède, il est démontré que la répartition de l'aide par province se

présente de manière inégale. A titre indicatif, la ville Province de Kinshasa est la seule à avoir bénéficié d'un important appui d'aide d'environ 14%, le Kongo Central 8% suivi du Sud-Kivu 5%. Par contre, les deux provinces ci-après : Haut-Katanga et Nord-Kivu ont bénéficié chacune 4% de l'aide extérieure contre 3% pour le Maniema. Le Tanganyika, la Tshopo, le Haut-Lomami, le Kasai et le Lualaba ont été financés à 2% chacun. Le reste des provinces n'ont eu que 1%.

Sur les vingt (20) provinces démembrées, quatorze (14) ont bénéficié chacune de 1% de l'aide au développement. Il s'agit du Sankuru (1), Bas-Uélé (2), Nord-Ubangi (3), Sud-Ubangi (4), Equateur (5), Ituri (6), Kasai-Central (7), du Kasai-Oriental (8), Kwan-gu (9), Kwilu (10), Lomami (11), Mongala (12), Mai-Ndombe (13), Lualaba (14). Les appuis apportés à la province de Haut-Uélé n'atteignent même pas 1%.

Au vu de l'analyse faite sur le niveau d'affectation de l'aide par province, il est impérieux que le Gouvernement oriente plus les efforts des bailleurs dans les provinces orphelines de l'aide et exhorte ces derniers à investir

dans les secteurs porteurs de croissance pour promouvoir le développement dans les provinces du Haut-Uélé et les quatorze(14) citées ci-haut.

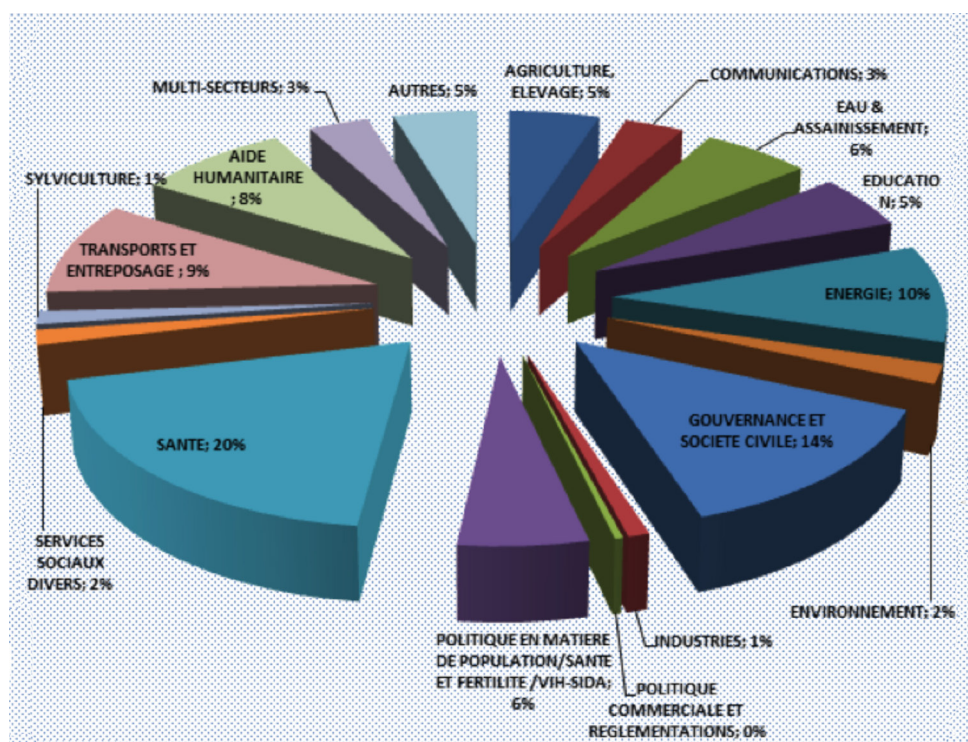
II.7. Etat des décaissements par secteurs d'activités

Cette section présente sommairement les principaux secteurs prioritaires ciblés par chaque bailleur de fonds comme « stratégie de financement » consistant à focaliser l'aide vers des secteurs où il présente des avantages comparatifs et qui sont susceptibles de contribuer de manière globale à l'efficacité du développement. Elle permet en outre, d'analyser le niveau d'affectations sectorielles de décaissements effectués au

cours de la période sous analyse comme l'indique clairement le graphique n° 9.

En attendant la mise en place d'une nomenclature sectorielle nationale, la PGAI enregistre les données suivant la nomenclature sectorielle de l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE).

Graphique n°9 : Etat des décaissements par secteurs d'interventions



Sur les vingt-sept (27) secteurs enregistrés, il sied de noter que neuf(9) secteurs couvrent près de 83% des interventions de bailleurs contre 17% pour les dix-huit(18) secteurs restants. Une répartition des coûts par secteur montre que les secteurs de la Santé, la Gouvernance, l'Energie et le Trans-

port représentent environ 53% du montant total des ressources extérieures décaissées. L'Aide humanitaire (8%), les secteurs de l'Eau et Assainissement (6%), l'Education (5%), et l'Agriculture, Elevage (5%) et Politique en matière de population /santé et fertilité/ VIH-SIDA (6%) totalisent 22%.

Lorsqu'on procède par ordre d'importance du financement par secteur, il se dégage que la Santé vient en première place avec une proportion de près de 20%, suivi de la Gouvernance 14% du montant global décaissé. Outre, les 8% de l'aide humanitaire, le secteur de l'Energie a reçu 10%. De même, les secteurs de l'Eau et Assainissement (6%) et la Politique en matière de population, fertilité et VIH/SIDA (6%), représentent le second groupe d'investissements importants en matière d'affectation de l'aide, soit 12%. Ces secteurs sont respectivement suivis de ceux de l'Education, Agriculture et Elevage ayant bénéficié de 5% chacun.

Le reliquat de 17% est réparti entre les secteurs suivants : Multi-secteurs (3%), Communication (3%), Environnement (2%), Services Sociaux divers (2%), Sylviculture (1%), Industrie (1%), les Frais Administratifs des Bailleurs et Agences (3%) et les 8 autres restant pris ensemble (5%) comme l'indique le graphique n° 7.

II.7.1. Répartition de l'Aide par sous-secteur

Les difficultés que connaissent le pays dans le cadre des interventions de bailleurs sont à la fois d'ordre conceptuel et de la division du travail. D'une part, toute assistance étrangère, même si elle est destinée à un secteur donné, doit favoriser le développement, et d'autre part la faible coordination des interventions conduit à une dispersion d'effort des bailleurs.

La concentration des bailleurs dans un même secteur entraîne donc le saupoudrage de financement.

La répartition de neuf (9) principaux secteurs représentant 83% du total de l'aide mobilisée entre 2011 et 2015 reste minime au regard du nombre des sous-secteurs qu'ils renferment.

Concernant le secteur de la Santé, la situation du sous-secteur de la Santé est,

à cet effet, similaire à celle de presque tous les secteurs retenus dans la PGAI. A l'exclusion de l'appui accordé à la santé de base d'un montant de 1759354452,83.usd, soit 94% du montant global affecté dans ce secteur et (1 887 786 463.74 USD) pour la santé en général, enregistré au cours de cinq dernières années, soit 6%.

Sur les 94% affecté à la Santé de base, il ressort que la répartition sur les huit (8) sous-secteurs se présente de la manière ci-dessous. Plus de la moitié de financement, soit 56% sont affectés pour la lutte contre le paludisme, absorbe (30%) et le suivi de Soins et services de santé de base (26%). De même, les Bâtiments et équipement pour la santé de base (18%), lutte contre les maladies infectieuses et lutte contre la tuberculose couvrent 20% respectivement 13% et 7%. Les sous-secteurs de Formation du personnel de santé, Nutrition de base et Éducation sanitaire pris ensemble ne totalisent que 1%. Par contre, les 6% de la santé générale englobent le sous-secteur Politique de la santé et gestion administrative (4%) et recherche médicale et services médicaux chacun 1%.

En ce qui concerne la Gouvernance et Société civile, les tendances d'aide par secteur d'intervention, font observer que sur un montant de 1 308 424 127.68 USD, soit 14% du montant global, les appuis de bailleurs s'orientent vers le deux secteurs ci-après : Gouvernance et société civile et Paix, Sécurité, Prévention et règlement des conflits respectivement 78% et 22%.

L'éclatement de 78% montre que, la majeure partie des fonds a servi à financer des sous-secteurs : (i) Participation Démocratique et Société civile, (ii) les Elections ainsi que (iii) les Politiques publiques et gestion administrative avec près de 45% respectivement 17%, 16% et 12%. Le Développement des services légaux et judiciaires (9%), les Droits de la personne et droits humains et Décentralisation et soutien aux administrations infranationales 8% chacun en même temps que la Gestion des finances publiques (4%).

Les deux sous-secteurs « Gestion et Réforme des systèmes de sécurité (police, armée, milices) » et « Dispositifs civils de construction de la paix » ainsi que « prévention et règlement des conflits » à eux seuls couvrent 19% sur les 22% contre 3% pour les Enfants soldats « Prévention et démobilisation » (2%) et « Maintien de la paix à l'issue d'un conflit, inclus DDR » (1%).

Dans le secteur de **l'Energie**, les informations indiquent que 84% de financement sont affectés dans le sous-secteur de Transmission et distribution d'électricité. Le sous-secteur Construction de centrales et barrages hydroélectriques compte pour (14%). La Production de l'énergie renouvelable et la Politique de l'énergie ainsi que la gestion administrative pris ensemble ne couvrent que 2%.

Concernant le secteur de **Transport et Entreposage**, sur un montant total de 911 166 879 USD mobilisé par les donateurs 44% du montant a été affecté dans le sous-secteur de transport routier contre (8%) des routes de desserte agricole « pistes rurales », Transport aérien (24%), Transport maritime (12%), Transport ferroviaire (11%) ainsi que Politique des transports et gestion administrative (8%).

Le secteur **l'Eau et Assainissement**, le secteur ne couvre que 6% sur un financement global de 9.656 639 113 USD, soit 576 552 274.10 Usd sur l'enveloppe globale, l'approvisionnement en eau potable et assainissement, représentent 62%, les dispositifs de base (25%) et la politique de ressource en eau et gestion administrative (11%). Les sous-secteurs restant protection des ressources en eau, traitement des déchets, Education /formation dans la distribution d'eau et l'assainissement ne couvrent que 3% du montant total.

Quant à la **Politique en matière de population/santé et fertilité/VIH-SIDA**, les bailleurs se sont focalisés sur le secteur de la Lutte contre les MST et VIH/sida (64%) suivi de Soins en matière de fertilité (21%) et

la Planification familiale (14%). La Formation du personnel en matière de population et de santé et fertilité, la Politique/programmes en matière de population et gestion administrative pris ensemble (1%).

Dans le secteur de **l'Education**, les statistiques sur l'aide montrent comment les bailleurs de fonds orientent les interventions dans ce secteur qui n'atteint que 5%, soit 530 031 179.39 Usd du montant global pour l'ensemble du pays. Sur les quatre secteurs secondaires retenus selon la nomenclature de l'OCDE, il se dégage un faible pourcentage observé dans deux sous-secteurs suivants : Éducation post-secondaire et secondaire respectivement 5% et 6%. Le sous-secteur de l'Education au niveau primaire a obtenu 61%, dont les Bâtiments et équipement scolaires et formation (44%) ainsi que Politique de l'éducation et de gestion administrative (16%). L'étude relève aussi que l'Education de base spécialement dans l'Education primaire (Enseignement primaire présente 27%), contre 1% dans le sous-secteur Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes.

Il sied de souligner que les donateurs n'investissent pas dans la Formation des enseignants, Formation technique supérieure de gestion et l'Enseignement secondaire.

Le secteur de **l'Agriculture et Elevage** représente 5% du montant total décaissé. Dans les 14 sous-secteurs que contient le secteur, plus de 54 % d'appui se focalisent dans la production agricole et le produit à usage agricole respectivement 35% et 19%. Par ailleurs, les deux autres sous-secteurs qui sont le développement agricole et la politique agricole ainsi que la gestion administrative, pris ensemble, n'absorbent que 24% contre 16% pour le sous-secteur service agricole (marché, transport et stockage).

III. Intégration de l'aide extérieure au Budget de l'Etat

Depuis la mise en place de la PGAI, cet outil a permis au pays d'enregistrer, dans le Budget de l'Etat, les apports de bailleurs de 2009 jusqu'à ce jour. La quote-part de l'aide publique enregistrée dans la loi des finances au cours de la période sous analyse, indique qu'en moyenne 28% de financement sont renseignés dans le Budget de l'Etat. La contribution annuelle montre qu'en 2011, les appuis de partenaires au développement ont été de l'ordre de 45% contre 30% en 2012. Cette baisse observée entre 2013-2015 s'explique aussi bien par la non fourniture des informations par les bailleurs et les ONGD qui opèrent en RDC et la baisse de prix de matières premières sur le marché international qu'ont connu les pays développés.

Tableau n°2: Intégration de l'Aide au Budget de l'Etat

Année fiscale	Budget de l'Etat en USD	Appui de PTF au Budget	Contribution RX (%)
2011	6 759 160 000	3 017 290 000	45%
2012	6 830 570 000	2 000 150 000	29%
2013	7 600 350 000	1 364 150 000	18%
2014	7 891 730 000	1 876 500 000	24%
2015	8 037 000 100	1 622 030 000	20%
Total	37 118 810 000	9 880 120 000	27%

Source : Lois Financières de 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015



Séance de conciliation des données entre la PGAI et les points focaux des bailleurs

Depuis une décennie, la budgétisation de l'aide est au cœur des préoccupations des gouvernements des pays en développement et fournisseurs de la coopération au développement. La Déclaration de Paris (2005), le Programme d'Action d'Accra (2008) et l'Accord de Partenariat de Busan (2011) ainsi que le New Deal pour l'engagement international dans les Etats fragiles réaffirment « l'utilisation des systèmes gouvernementaux » comme l'un des principes fondamentaux du programme pour l'efficacité de l'aide internationale. Plusieurs de leurs indicateurs font référence, directement ou indirectement, à ce concept de « budgétisation de l'aide ».

Cependant, le manque d'exhaustivité des données et la non communication des natures précises des dépenses à effectuer conduisent : à la difficulté de traçabilité de tout flux financier de l'aide dans le budget de l'Etat, à l'élaboration comme à son exécution et à la non transparence de l'aide.

En République Démocratique du Congo près de 27% du Budget de l'Etat est financé par les ressources extérieures depuis la reprise de versement de l'aide à partir de 2011, après une décennie d'interruption (voir tableau n°3 sur l'évolution de l'aide extérieure).

Malgré la mise en place de la PGAI pour le captage exhaustif des flux importants d'aide extérieure, la gestion des ressources extérieures est caractérisée par une absence de traçabilité qui perturbe la production des statistiques et par conséquent, la prise en compte de l'aide dans le processus budgétaire national.

Plusieurs services techniques des Ministères des Finances et du Budget éprouvent des difficultés à disposer d'informations précises sur les flux d'aide extérieure dans

le cadre de la préparation et suivi du budget, du suivi des mouvements des disponibilités du Trésor et de la reddition des comptes.

En réponse à ces défis, des actions conjointes ont été initiées par le Gouvernement et les donateurs pour renforcer le processus de collecte de données et améliorer l'intégration de l'aide dans le processus budgétaire. Il s'agit entre autres de :

- La mise en œuvre du Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques (PS-

RFP) dont l'un des piliers concerne la réforme budgétaire.

- La mise en place d'une commission composée des experts des Ministères du Budget, des Finances et du Plan, chargée de suivre la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues de l'atelier national sur la gestion de l'aide, organisé en date du 11 avril 2011, dans le but « d'échanger sur les problèmes liés à la gestion de l'aide en RDC et de dresser les perspectives sur les activités de la PGAI.

IV. Géolocalisation des projets

Pour atteindre les objectifs de développement et de l'efficacité de l'aide, les pays en développement et autres acteurs de l'aide ont besoin d'avoir pleinement accès à l'information sur le lieu et les secteurs d'intervention des donateurs.

Le module de géolocalisation permet de visualiser géographiquement les différentes interventions de partenaires dans le souci d'une meilleure planification et d'une gestion efficace de l'aide au développement ainsi que pour éviter la duplication des efforts dans le pays. En plus, le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers avaient manifesté un grand intérêt pour le programme de géocodage de toutes les activités de développement dans le cadre d'un partenariat entre Development Gateway et l'USAID/Washington.

Fonctionnalité du module

Ce module permet de :

- Connaître les bailleurs œuvrant dans une même entité (province, territoire, ville) le financement et le secteur d'activité,
- Personnaliser l'affichage des données par filtrage ;
- Evaluer la répartition par localisation de

l'aide fournie par les bailleurs de fonds et identifier certaines activités susceptibles de faire un double emploi,

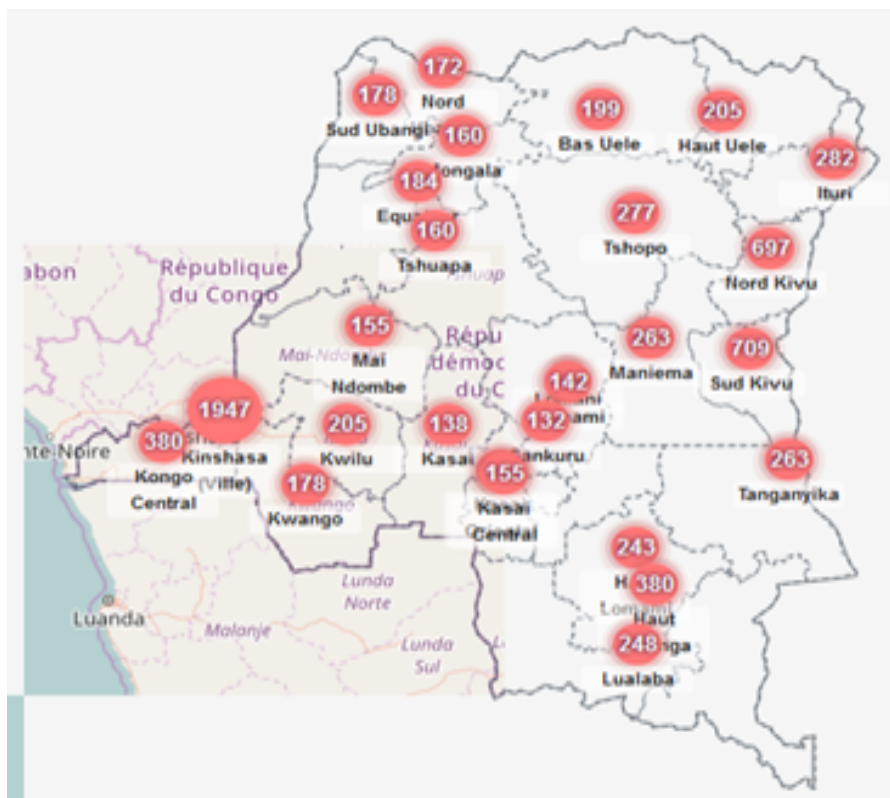
- Connaître les localités à faible ou forte concentration de l'aide,
- Créer un équilibre dans les appuis les PTF.

Bref, le module donne des réponses aux questions : **Qui finance la province ? Pour quel montant ?**

Résultats et perspectives

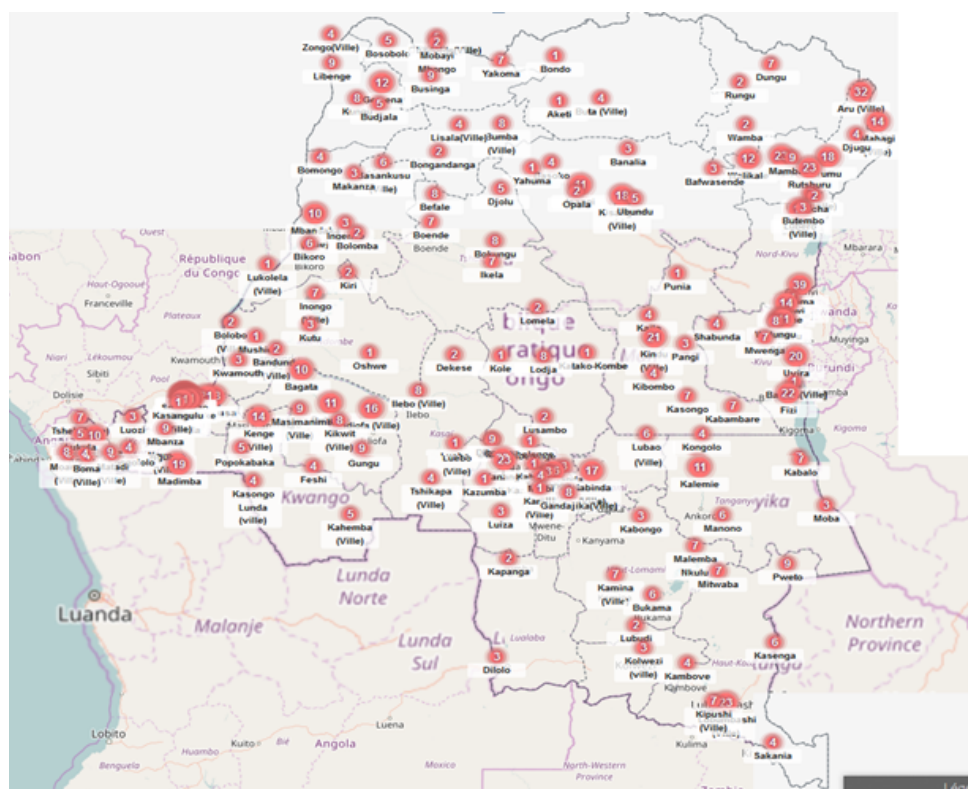
Grace à l'affectation à la PGAI d'un expert en géocodage d'Aidata avec le financement de l'USAID/Washington, les résultats ci-dessous ont été atteints.

Localisation des projets des Partenaires Techniques et Financiers par province



Source : Photo tirée de la banque des données PGAI

Localisation des projets de Partenaires Techniques et Financiers par territoire



Source : Photo tirée de la banque des données PGAI

V. A propos de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements

V.1 Les acquis de la PGAI

L'affirmation de la PGAI par le Gouvernement et les partenaires au développement en tant qu'outil centralisateur des données sur les ressources extérieures ne fait plus l'ombre d'aucun doute.

Cet outil a permis au pays de :

- Avoir une vision globale des activités de développement et d'investissement financées sur ressources extérieures en RDC et renforcer son leadership sur la coordination de l'aide ;
- Alimenter les discussions de haut niveau avec quelques partenaires bilatéraux et multilatéraux sur les questions de l'efficacité de l'aide ;
- Développer la Coopération Sud/Sud grâce aux missions d'échange d'informations et de partage d'expériences avec d'autres pays utilisateurs de l'AMP ;
- Hisser au rang de « pays pilote » dans le processus de la transparence de l'aide, à travers son adhésion à l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IATI) ;
- Déclencher un dialogue de haut niveau Gouvernement-Bailleurs autour des données fiables, dans le cadre du 1er Forum National de haut niveau sur l'efficacité de l'aide ayant débouché sur l'adoption de l'Agenda de Kinshasa ;
- Produire la première cartographie qui a fait ressortir la fragmentation de l'aide et a enclenché le processus de la Division du travail par les bailleurs de fonds.
- Améliorer le processus de :
 - intégration de l'aide au Budget de l'Etat (exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 en termes

d'engagement) et les Etats de Suivi Budgétaires (ESB) en terme des décaissements / réalisations ;

- élaboration de la loi de Reddition des Comptes (exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, en termes des décaissements) ;
- Balance des paiements, Cadrage Macro-économique, l'élaboration des Comptes Nationaux de la Santé, les travaux de recherche ;
- Soutenir les travaux d'élaboration et de revue des différents DSCR et Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- Elaborer le Rapport d'évaluation des progrès accomplis par la RDC en 2012 dans cadre le clôture des OMDs ;
- Elaborer le rapport sur le profil de la pauvreté sur les 26 nouvelles provinces ;
- Publier un bulletin sur l'aide extérieure « AidInfos I » cofinancée par le PNUD et la CTB » ;
- Déployer l'outil PGAI dans le trois (3) provinces pilotes (ex Bandundu, Province Orientale et Katanga) et les ministères sectoriels pilotes : Budget, Finances et Coopération Internationale.

A ce jour, la PGAI a enregistré plus de 13.112projets/programmes dont 5.838 financés par les ressources extérieures, 1.650 pour les financements internes, 366 intentions d'investissements du secteur privé soumis au Code d'Investissement ainsi que les besoins d'investissement et de fonctionnement retenus dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2017-2021).

V.2. Les défis à relever en matière d'information sur l'Aide Publique au Développement en RDC

Plusieurs défis ont été identifiés pour renforcer la PGAI, parmi lesquels quatre peuvent permettre une amélioration significative. Il s'agit de :

1. La nécessité de consolider le processus de collecte;

Pour y parvenir, il convient d'épingler quelques problèmes identifiés à savoir :

- La transmission et l'actualisation des données ne se font pas dans des fréquences régulières (mois ou trimestre),
- Le non captage exhaustif des données en terme d'engagements prévu/effectif, les décaissements/réalisations effectifs et les dépenses/utilisations y afférentes;
- Les formats et les terminologies utilisés pour transmettre les informations sur l'aide ne correspondent pas aux besoins en information du Gouvernement, etc.
- Difficulté d'intégration de l'aide dans le processus de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation.
- Non alimentation des données de la PGAI en ligne par les bailleurs/points focaux des bailleurs ;

2. Le renforcement de l'implication des structures ayant la gestion des ressources extérieures

Concernant ce défi, les problèmes ci-après ont été identifiés ;

- Faible appropriation de la PGAI par les structures nationales (les Institutions Politiques, Administration Publique au niveau Central et provincial) ;
- Réocatisation des projets/programmes enregistrés suivant les nouveaux découpages territoriaux ;
- Faible vulgarisation de la PGAI.

3. L'accélération de la mise en œuvre du Programme du gouvernement de renforcement des capacités et de la réforme de l'administration;

Ce défi pourrait être relevé de la manière suivante :

- Mise en place d'un cadre permanent de concertation et de suivi des ressources extérieures en République Démocratique du Congo ;
 - Formation des cadres nationaux en vue d'une appropriation du code source ;
 - Transmission à la PGAI des données (engagement, décaissement et utilisation) sur l'aide par toutes les structures impliquées dans la gestion des ressources extérieures.
- ### 4. La nécessité de renforcer la mission de la PGAI en tant que guichet unique qui centralise les informations sur l'aide, les traite et les transmet aux structures utilisatrices de ces données

Ce dernier défi sera possible d'être levé grâce au renforcement du système de « double validation » pour une fiabilité des informations reçues d'autres sources..

V.3. Les perspectives pour une meilleure coordination de l'Aide

La PGAI se veut être *un véritable guichet unique en matière de gestion des données sur l'aide et des investissements*. A ce titre, elle se déploie pour capter et centraliser toutes informations sur les interventions de partenaires d'une manière plus détaillée et à les diffuser en temps réel.

Dans le souci de faire le suivi physique des projets/programmes financés par le PTFs, les bénéficiaires des projets devraient interagir pour donner leurs points de vue sur l'impact social et économique des projets/programmes exécutés. D'où la nécessité de l'extension de l'outil PGAI dans tous les minis-

tères sectoriels et dans toutes provinces pour une meilleure appréciation de l'outil

La coordination de l'aide est efficace lorsque les informations des projets/programmes des bailleurs sont alignées dans les plans nationaux et provinciaux de développement. Pour ce faire, *il convient de parvenir au rétablissement du réseau local de la PGAI à travers toute l'administration centrale, renouveler l'équipement existant et abonnement internet dans les ministères clés concernés directement par la question de la coordination de l'aide (Plan, Coopération Internationale, Finances et Budget).*

Enfin, l'une des mesures phares envisagée est la signature du Décret portant réglementation du circuit d'informations sur les ressources extérieures et la mise en place du cadre permanent de *concertation et de suivi des ressources extérieures entre Gouvernement et PTFs.*

Pour faire connaître l'outil au public, nous

comptons organiser *des campagnes de vulgarisation dans les institutions du pays.*

La PGAI : outil pour promouvoir la transparence et l'efficacité de la gestion des flux d'aide extérieure en RDC

Un examen minutieux du bilan de la Déclaration de Paris a permis de constater que les pays en développement ont toujours des difficultés à accéder à des informations détaillées, disponibles et actualisées sur les flux d'aide. Or, sans ces informations, ces pays sont dans l'incapacité d'effectuer correctement leur planification.

Depuis 2008, les données de la PGAI alimentent le processus national de planification et de budgétisation des investissements publics ainsi que les discussions sur l'efficacité de l'aide. En 2009, la production de la première cartographie de l'aide a servi aux analyses pour la tenue du Forum national de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.



Réunion du Ministre du Plan avec les partenaires au développement sur l'efficacité de l'aide

Encadré 1

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est engagé à rendre l'Aide Publique au Développement (APD) plus efficace et plus transparente, ciblée et mieux articulée avec les priorités de développement du pays. Pour honorer cet engagement, il a adopté la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements « PGAI » comme outil chargé de rendre visible la destination exacte des flux d'aide et établir le fondement d'un échange régulier entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires. Le Ministère du Plan qui en a la tutelle, se trouve ainsi placé au cœur de la problématique de la transparence et de l'efficacité de l'aide.

Lors de la tenue du Forum national de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en juin 2009, la question de l'efficacité et de la transparence de l'aide avait nourri les réflexions des experts du Gouvernement, des partenaires au développement et des organisations de la société civile.

Des sujets aussi pertinents ont émergé au cours de ces discussions tels que : (i) la répartition de l'aide et son adéquation par rapport aux priorités nationales ; (ii) l'efficacité des mécanismes et instruments de mise en œuvre des programmes dans les principaux secteurs économiques du pays ; (iii) la revue du fonctionnement de l'architecture de l'aide, notamment les mécanismes et organes de pilotage, de concertation et de suivi. Ces discussions avaient permis de conclure que l'aide extérieure en RDC est extrêmement fragmentée et saupoudrée, entraînant des coûts de transaction élevés et est, de manière générale, jugée moins efficace.

Encadré 2

L'Agenda de Kinshasa, qui est le fruit de ce Forum, comprend des engagements conclus par les différentes parties présentes à ces assises et des mesures concrètes à mettre en œuvre pour assurer à la RDC une aide extérieure plus efficace. Il s'agit, entre autres d'assurer une meilleure intégration de l'aide au budget, l'utilisation des systèmes nationaux et la division de travail.

Cependant, le dernier « rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda de Kinshasa », financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), atteste que des réels progrès ne sont pas encore tangibles, notamment en ce qui concerne la division de travail.

VI. Actualités de la PGAI



Son Excellence avec un cadre de la PGAI

Visite du Ministre du Plan dans les locaux de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements(PGAI)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, Monsieur Jean-Lucien BUSSA TONGBA, accompagné de quelques membres de son Cabinet, ont visité les locaux de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements en janvier 2017.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la tournée que Son Excellence a effectuée dans toutes les Directions et structures sous tutelle de son Ministère et ce, afin de se rendre compte des conditions de travail dans lesquelles évoluent les agents et cadres dudit Ministère.

Profitant de la visite de Ministre d'Etat, l'occasion était propice pour le Coordonnateur de la PGAI de faire un tour d'horizon sur les réalisations de cette structure et les progrès auxquels elle a contribué dans le domaine de la gestion et de la coordination de l'aide en RDC.

Le Ministre du Plan a réitéré son engagement à rechercher des solutions idoines aux problèmes auxquels la PGAI est confrontée, notamment en ce qui concerne la question relative à la pérennité de la prise en charge financière de son fonctionnement et de la maintenance du système tant par le gouvernement que par les bailleurs de fonds ; la nécessité de relancer l'exécution de certains programmes interrompus faute de ressources en l'occurrence l'extension de l'utilisation de la PGAI au niveau central et provincial, la poursuite d'autres aspects de la géolocalisation des activités de développement, l'exercice pilote de l'échange automatique des données suivant le standard de l'IATI.

D'autres questions ont été abordées telles que l'urgence de doter le pays d'une politique nationale en matière d'aide publique au développement et d'un dispositif institutionnel inclusif de coordination de l'aide extérieure.

VII. Que pensent-ils de la PGAI ?

AIDINFOS a interrogé quelques utilisateurs de la PGAI sur son importance, ses contraintes et les améliorations à apporter pour qu'elle puisse bien remplir son rôle d'instrument d'appui au processus de planification et de budgétisation des investissements publics ainsi que dans le suivi des politiques et actions de développement.



Madame Modestine MUKIRAMFI, Directeur à la Direction d'Etudes Macroéconomiques (DEME) au Ministère du Plan et SRM

« La Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI) est un outil important pour la planification de développement du fait qu'elle constitue une base de données statistiques relatives aux flux sur les financements extérieurs. Elle fournit les données permettant d'élaborer les hypothèses des prévisions fiables en matière de cadrage macroéconomique.

En effet, pour élaborer les hypothèses de prévisions macroéconomiques, la PGAI permet de saisir les informations sur les ressources mobilisables en termes d'engagements des partenaires extérieurs bi et multilatéraux facilitant ainsi la prévisibilité de l'aide. Cela permet d'élaborer une stratégie et une cartographie de financement du développement en mettant en exergue les domaines d'intervention de différents bailleurs de fonds.

La PGAI donne aussi des informations chiffrées qui facilitent le suivi et l'évaluation financière des projets et programmes fi-

nancés par les partenaires dans la mise en œuvre des plans et stratégies de développement. A titre d'illustration, les données de la PGAI sur les engagements et les décaissements des bailleurs de 2012 à ce jour ont permis de faire la revue des cadres programmatiques du Gouvernement aussi bien aux niveaux sectoriel, central que provincial.

En tant qu'outil gouvernemental sur la transparence de l'aide, elle permet d'avoir une traçabilité des financements extérieurs en captant au maximum le volume de l'aide extérieure année par année, son affectation ainsi que les différents bailleurs qui interviennent. Elle permet également de bien orienter le Plan de financement de la Stratégie nationale. Au-delà de la planification, elle facilite la budgétisation des projets et programmes.

Pour ce qui est de l'accès aux données de la PGAI, la Direction d'Etudes Macroéconomiques ne se connecte pas directement à son site. Mais en cas de besoin, elle formule une requête qu'elle adresse aux services de la PGAI. S'il y a une suggestion à faire pour augmenter l'utilisation de la PGAI, il serait souhaitable, d'une part, qu'un programme de renforcement des capacités soit initié au profit des experts et cadres de la DEME ainsi que de tout le personnel du Ministère du Plan et, d'autre part, installer un point focal PGAI au niveau de chaque Direction du Ministère pour servir de relais ».



Madame Colette MATA NGOSENGANYA, Directeur-Chef de Service à la Direction de Préparation et de Suivi du Budget (DPSB)

« La Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements, à l'instar de la Cellule de Suivi des Programmes et Projets (CSPP) et autres unités de gestion des projets, est l'une des sources essentielles qui permettent à la DPSB de réunir les informations budgétaires, nécessaires à la fixation du niveau prévisible des recettes attendues des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Parlant particulièrement de la PGAI, cette structure a été créée en 2008 avec comme rôle primordial de centraliser les flux financiers (engagements, décaissements, utilisations) des bailleurs bilatéraux et multilatéraux aux fins d'une programmation analytique de l'aide en République Démocratique du Congo. Elle permet en outre de : (i) cerner le volume de l'aide saisi au budget de l'Etat ; (ii) donner la bonne information sur l'aide en termes de quantité (prévisibilité) et de qualité (fiabilité) ; (iii) faire une analyse sur l'allocation sectorielle et géographique de l'aide et (iv) produire des états analytiques tels que repris à l'article 19 de l'arrêté interministériel du 17/12/2011 portant réglementation du circuit d'informations sur les ressources extérieures (Etat prévisionnel de l'aide attendue au cours de l'année N + 1, Rapport de suivi trimestriel et stratégique de l'aide extérieure, Rapport sur l'état de mise à jour des données à la PGAI ; Bulletin d'informations et rapport sur l'aide extérieure).

Pour jouer pleinement son rôle, la PGAI utilise un Logiciel qu'elle a rendu disponible dans toutes les structures impliquées dans

la gestion des ressources extérieures. Cependant, en dépit de toutes ces prérogatives, la PGAI est confrontée à un problème majeur qui fait obstacle à son bon fonctionnement. Il s'agit sur le plan logistique de l'inaccessibilité des points focaux au site web PGAI due aux coupures intempestives du signal Internet.

Dès lors quelles solutions ? Vu, le rôle important que cette structure de l'Etat est appelée à jouer en matière de transmission des informations sur les ressources extérieures, il est impérieux de doter la PGAI des moyens nécessaires pouvant lui permettre d'honorer ses factures d'abonnement internet et disponibiliser les informations en temps réels pour faciliter le suivi de l'exécution des ressources extérieures dans le cadre du reporting. Il importe aussi que les Partenaires Techniques et Financiers, par le biais de leurs points focaux et agences d'exécution, collaborent étroitement avec la PGAI en lui transmettant régulièrement et aux échéances convenues pour une mise à jour efficace de sa base de données ».



Monsieur Georges TSHIONZA, Coordonnateur régional du Programme Régional de Renforcement des Capacités de la Société civile dans la Prévention et Gestion des Conflits en Afrique Centrale PREGESCO

« La PGAI est un instrument très important en ce qui concerne les informations sur les flux d'aide extérieure et des investissements directs étrangers vers notre pays. Nous nous en sommes rendu compte, en tant qu'utilisateur, lors des derniers travaux

sur l'élaboration du Rapport-Bilan de la République Démocratique du Congo sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs). Plus particulièrement sur l'OMD 8 qui concerne la coopération pour le développement. La PGAI nous a fourni toutes les données dont nous avons besoin, en ce qui concerne les différentes cibles de cet OMD. Cela nous a permis effectivement de produire un rapport suffisamment documenté et illustré par les données fiables.

Les données de la PGAI nous ont servi à dresser le portrait de l'aide que le pays reçoit. Elles nous ont également permis d'identifier les créneaux vers lesquels s'orientent les investissements dans les secteurs prioritaires de notre pays. Je ne sais pas si, compte tenu du peu de temps qu'il nous fallait pour produire ce rapport, nous allons y arriver sans les données de la PGAI.

Pour accéder aux données de la PGAI, il nous arrive souvent de nous connecter à son site. Toutefois, lorsque le besoin se fait sentir d'avoir ces informations de la manière la plus efficace possible, nous nous adressons directement au responsable de la PGAI. Ces deux façons d'obtenir les données de la PGAI ne nous dérangent pas.

Des efforts ont été réalisés pour réduire la lourdeur d'accès aux données. Ces efforts doivent se poursuivre pour une consultation plus aisée et rapide de la part des utilisateurs de données sur l'aide ».



Sandra Choufani, Conseiller (Coopération) et chef de la Coopération - Ambassade du Canada

« La PGAI est centrale au processus de planification et de budgétisation du développement en RDC. C'est le seul outil qui permet, lorsque fonctionnel, de retracer l'aide internationale en RDC et la lier à la planification budgétaire annuelle du pays. C'est aussi un outil essentiel à la coordination des initiatives dans tous les secteurs de développement. À titre d'exemple, si la PGAI était fonctionnelle à pleine capacité, on pourrait alors aisément voir qui sont les bailleurs des différents secteurs, combien est octroyé par secteur, dans quelle région et déterminer alors les besoins du pays.

Quant aux contraintes auxquelles cette structure fait face, plusieurs problèmes peuvent être identifiés. D'abord, la PGAI doit améliorer sa crédibilité auprès du Gouvernement lui-même et démontrer sa pertinence aux ministères clés comme le Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération. La PGAI doit également avoir accès à des ressources tant financières que techniques qualifiées, qui sont en mesure de comprendre les techniques de rapportage financiers des différents bailleurs pour pouvoir mieux les intégrer dans la base de données de la PGAI. Les bailleurs doivent également alimenter la PGAI régulièrement pour lui donner accès aux informations les plus à jour.

En ce qui concerne les améliorations à apporter, il y a lieu de renforcer le lien entre la

PGAI et les autres ministères. Donner les ressources nécessaires à la PGAI pour optimiser son rendement. Améliorer les liens entre la PGAI et l'IATI pour une comptabilisation automatique des données ».



Coordonnateur National de la PGAI

La Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements, PGAI en sigle est une vitrine gérée par le Ministère du Plan et qui publie à intervalle régulier un bulletin d'informations sur ses activités ainsi que sur les données des appuis extérieurs reçus par le Gouvernement congolais à travers les partenaires au développement.

Etant donné les contraintes financières et autres que la PGAI a connues, le bulletin d'informations n'a pas été publié de manière régulière et ce numéro spécial se propose de combler le vide créé par l'absence prolongée de la non publication. Saisissant cette occasion, nous vous annonçons d'ores et déjà la publication du troisième numéro d'AIDINFOS qui prendra en compte les données de 2016.

Contrairement à notre première publication, ce numéro spécial a eu comme innovations : le lancement du processus de géolocalisation (SIG), les analyses détaillées sur les secteurs bénéficiant de plus de financement.

Dans l'avenir, nous veillerons à la régularité de cette publication qui n'a nullement vocation à se substituer au rapport national sur l'aide que le Ministère du Plan devrait publier chaque année.

En outre, il mérite d'être l'œuvre cimentant à nouveau la transparence de l'aide dans la coopération qu'entretient le pays avec ses partenaires au développement.

Enfin, la performance de la PGAI appelle non seulement la conjugaison des efforts des décideurs et des partenaires au développement, mais aussi et surtout l'intervention de la société civile et des utilisateurs pour l'accroissement de la redevabilité mutuelle, la transparence dans la gestion des finances publiques et l'amélioration du suivi des programmes de développement financés par les bailleurs de fonds. Il s'agit de savoir : **Qui fait quoi ?, où ? et à quelle hauteur ?**.

Ces efforts nécessitent une attention particulière sur le renforcement des ressources techniques, humaines et financières sans lesquelles la PGAI ne pourra pas atteindre ses objectifs dans la production des données sur les ressources extérieures.

Ceci étant, nous vous invitons à découvrir la situation sur les décaissements à ce jour pour 2016 et qui fera l'objet du troisième numéro.

Décaissements partiels de 2016 des ressources extérieures

Décaissements par Donateur et Agence donatrice en USD		
Donateur	Agence donatrice	Financement des bailleurs
BAD	Autres sources de financement	172 050
	Facilité des Etats Fragiles	2 759 469
	Fonds Africain de Développement	106 299 041
	Fonds Forestiers pour le Bassin du Congo	3 730 512
		373 801 293
BM	IDA	373 801 293
		87 896 722
Belgique	Ambassade de Belgique	87 896 722
		11 085 670
Canada	Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)	11 085 670
		110 180 454
USA	USAID	110 180 454
		126 489 414
Fonds Mondial	Fonds Mondial	126 489 414
		38 553 324
GAVI	The Global Alliance for Vaccination and Immunisation(GAVI)	38 553 324
		16 767 333
Japon	JICA	160 000
	Ambassade du Japon	16 927 333
Nations Unies		3 655
	HCR	510
	MONUSCO	10 507
	ONUSIDA	18 811 816
	FAO	87 283 990
	PAM	504 535
	PNUD	257 020
	Ressources régulières(RR)	106 872 034
		167 038 130
Royaume-Uni	DFID	167 038 130
		8 018 607
RFA	KW	11 871 277
	GIZ	1 151 980
	Institut Fédéral des Geosciences et des Ressources Naturelles	21 041 865
		20 513 762
Suède	ASDI	18 866 016
	Ambassade de Suède	39 379 778
		107 370 689
UE	Commission Européenne	62 775 132
	Lignes budgétaires Commission Européenne	170 145 821
		170 145 821
Totaux (404)		1 382 372 908

